

BAMANISA SAIDI Jean

Député National

jeanbamanisa@yahoo.fr
+243 818959001

Kinshasa, le 05 janvier 2009

Mr le Président
ASSEMBLEE NATIONALE
LINGWALA / KINSHASA

Honorable Président,

Je vous prie de trouver en annexe la question d'actualité que j'adresse à Monsieur le 1^{er} Ministre sur la question de sécurité de nos populations, précisément dans la Province Orientale.

En effet, depuis quelques jours, une opération militaire conjointe de nos Forces armées, de celles de l'Ouganda, du Sud Soudan, est déployée dans le Parc de la GARAMBA, contre les forces de la LRA.

Etant donné que cette question touche plusieurs aspects de la vie socio économique des populations vivant dans ce territoire, nous pensons que cette question devrait s'adresser au 1^{er} Ministre, Chef du Gouvernement.

Nous voudrions savoir de cette Autorité, d'une part quelles sont les dispositions prises pour épargner les populations civiles, d'autre part si le Gouvernement maîtrise les stratégies et tactiques de cette force de coalition.

Etant une question urgente, nous vous prions de la programmer dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Honorable Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

BAMANISA SAIDI Jean
Député National

BAMANISA SAIDI Jean
Député National

jeanbamanisa@yahoo.fr
+243 818959001

Kinshasa, le 05 janvier 2009

Hôtel du Gouvernement

A l'attention de S E Monsieur le
1^{er} Ministre de la République
Démocratique du Congo

Kinshasa – GOMBE

Concerne : question d'actualité sur la situation sécuritaire en Province Orientale

Monsieur le 1^{er} Ministre,

Conformément aux prérogatives nous dévolues, par ses articles 168 et 169 de notre Règlement Intérieur et l'article 138 de notre Constitution, je vous adresse la présente question d'actualité.

Votre Gouvernement a comme objectif principal d'assurer la Paix et la sécurité particulièrement dans la partie est de la RDC.

Après le Nord Kivu, l'Ituri, voici que le Gouvernement a décidé de mener une opération conjointe avec l'Ouganda et le Sud Soudan en vu de ramener cette paix dans le Haut Uélé. Contrairement aux résultats attendus, nous apprenons que ces forces de la LRA sèment la désolation dans les centres urbains. Plus de 500 tués.

Pouvez-vous, Monsieur le 1^{er} Ministre, nous éclairer sur les points suivants :

1. Comment qualifiez-vous les opérations en cours ? Guerre ou opération militaire ?
2. Pouvez-vous tenir informer l'Assemblée Nationale concernant la structure de commandement de cette Force ?
3. Pouvez-vous nous dire quel était le Plan de nos Forces armées concernant la sécurisation des populations, le respect des couloirs humanitaires et des couloirs utiles aux forces ennemies, car les attaques ont plutôt éparpillés ces derniers au sein des zones habitées.
4. Pouvez vous nous dire quelles sont les dispositions prises pour ne pas détruire les infrastructures locales, protéger l'environnement, la faune ?
5. Pouvez-vous nous dire quelles sont les mesures prises par le Gouvernement pour venir en aide aux populations déplacées ? à ceux qui ont perdu leurs maisons, car brûlées ?

6. Pouvez-vous nous dire quelles sont les indemnités décidées en faveur des victimes et de leurs familles ?

Nous vous remercions de nous fournir ces informations, et vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de notre considération distinguée.

BAMANISA JEAN SAIDI